

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°333 | Mai 2016

DOSSIER

Coupe du monde de VTT

Actu

Saint-Laurent - Kermesse et Vide-greniers P. 07
École publique - Concert P. 09



Expositions à la Maison de La Bresse

Le mois de mai commence avec le Festival de sculpture : la Maison de La Bresse est l'un des deux grands pôles du festival, avec les expositions de Richard Brouard, des sculptures des festivals précédents, et des artistes Créa'Jeunes. On trouve aussi, dans et autour du bâtiment, la boutique, l'espace convivial (buvette restauration), les ateliers Créa'Jeunes et l'atelier de Richard Brouard où il sculpte en direct du jeudi 5 au dimanche 8 mai.

Puis, à partir du 11 mai, les sculptures réalisées cette année et les œuvres de Richard Brouard seront exposées jusque fin juin.



Nouveau roman de Jean-Paul Didierlaurent

Après l'immense succès du Liseur du 6h27, Jean-Paul Didierlaurent sort le 2 mai son second roman :

Le reste de leur vie.



Comment, au fil de hasards qui n'en sont pas, Ambroise, le thanatopracteur (embaumeur) amoureux des vivants et sa grand-mère Beth vont rencontrer la jolie Manelle et le vieux Samuel, et s'embarquer pour un joyeux road trip en corbillard, à la recherche d'un improbable dénouement...

Un roman plein de joie, de vie, de chaleur humaine, qui ne peut laisser insensible.

Une dédicace aura lieu à la **Maison de la Presse, Place du Champstel, dimanche 22 mai à partir de 9h**. Une rencontre avec l'auteur aura également lieu courant juin à la Maison de La Bresse.



“ Chers Bressaudes et Bressauds

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année 2015 et voté le budget primitif de l'année 2016.

Je voudrais simplement rappeler que l'élaboration du budget c'est un travail d'équipe, c'est le recensement des besoins

par les services avec l'élu de référence, puis proposition et débat avec les membres de la commission finances et ensuite avec les membres de la commission plénière composée de l'ensemble des conseillers municipaux, et enfin, le vote en séance de conseil municipal.

C'est un budget réfléchi, avec des projets de travaux et de réalisations pour le bien-être de toutes et tous, mais également et malheureusement avec des dotations de l'État en baisse.

Vous pourrez en découvrir les grandes lignes dans ce bulletin ; le budget détaillé est consultable en mairie, ou sur le site internet de la commune, et nous sommes à votre disposition pour toute précision supplémentaire.

Après le Festival de sculpture, c'est à la Coupe du monde de VTT que notre bulletin consacre son dossier. Vous y trouverez beaucoup d'informations concernant l'organisation, le parcours et la logistique notamment les parkings et la circulation en centre-ville.

Je ne remercie jamais assez tous les bénévoles qui se dévouent pour que toutes les manifestations, sportives ou autres, soient des réussites totales dans leurs domaines respectifs et concourent à donner une image dynamique de notre commune.

Bonne lecture à toutes et à tous
Hubert Arnould, Maire de La Bresse ”

SOMMAIRE

ZOOM	2 ^e de Couv.
EDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-07
ACTUALITÉS	P. 08-10
DOSSIER	P. 11-17
Coupe du monde de VTT	
OTL	P. 18-19
MLC	P. 20-21
CINÉMA	P. 21
TRIBUNE	P. 22
DANS LE RÉTRO	P. 23-24
INFOS PRATIQUES	P. 25
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSE INFOS - N° 333

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Mai 2016

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL, LBE
et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique ressources utiles)

FINANCES

Résultats 2015 et budget 2016

Approbation des comptes administratifs (C.A) 2015 et vote des budgets primitifs (B.P) 2016 par le Conseil Municipal, le 29 mars dernier.

Le budget communal se divise en deux sections. La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir ; la section d'investissement se compose, elle, en dépenses : celles d'équipement de la collectivité et du remboursement de la dette, et en recettes : les emprunts, les subventions de l'État, de la Région ou du Département qui peuvent être perçues.

Retour sur 2015

2015 comptes administratifs « commune » - Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 9 500 290 €

et se déclinent en 5 grands postes :

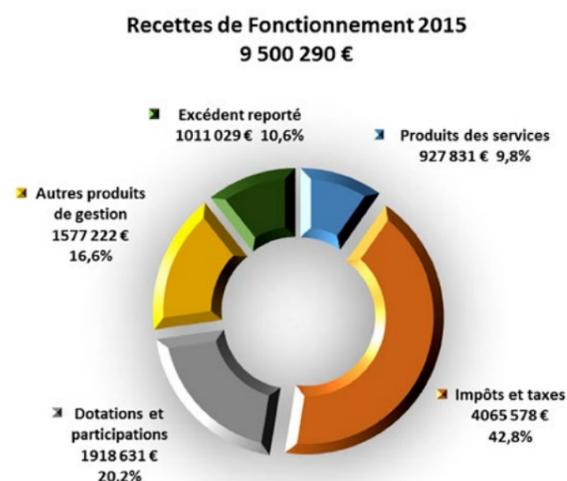
Les produits des services (927 831 €) : produits agricoles et forestiers, concessions cimetières, cantine, crèche garderie, et surtout mise à disposition de personnel et remboursement frais

Les impôts et taxes (4 065 578 €) : principalement les contributions directes (taxes d'habitation, foncières, foncière sur non bâti, la contribution foncière des entreprises...) les taxes de séjour et remontées mécaniques perçues et reversées à l'OTL

Les dotations et participations (1 918 631 €) : recettes versées par l'Etat, fortement en baisse, dont la diminution devrait se poursuivre en 2017.

Autres produits de gestion (1 577 222 €) : excédents des budgets annexes (RME, Forêt) et redevances des délégations de service public.

Excédent reporté (1 011 029 €) : excédent de l'exercice 2014



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 163 153 €.

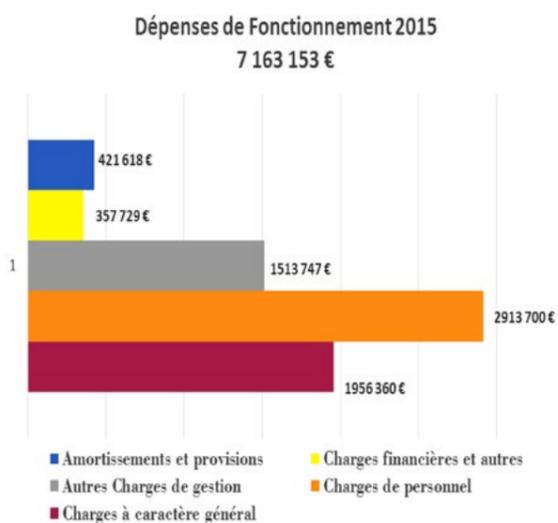
Charges à caractère général : 1 956 360 € concernent principalement les achats courants nécessaires à l'activité des services (fournitures entretien voiries et bâtiments, chauffage, eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures d'entretien et de voirie), les prestations de services (contrats, entretien des voies et réseaux, des bâtiments, des terrains, les primes d'assurances), les frais d'honoraires, de fêtes et cérémonies, de téléphone et d'affranchissement, des remboursements de frais à d'autres organismes.

Les frais de personnel (2 913 700 €) concernent les charges de personnel titulaire et non titulaire ainsi que les charges s'y rapportant.

Les autres charges de gestion (1 513 747 €) sont majoritairement les subventions aux associations, au CCAS, à l'OTL, le reversement des taxes perçues à l'OTL (taxe de séjour et taxe sur les remontées mécaniques), le service Incendie.

Les charges financières et autres (357 729 €) sont les intérêts annuels des emprunts et les charges exceptionnelles

Les amortissements et provisions (421 618 €) : charges annuelles d'amortissements des immobilisations



2015 comptes administratifs « commune » Section d'investissement

Plusieurs types de subventions d'équipement :

Région : 12 468 €

Département : 101 609 €

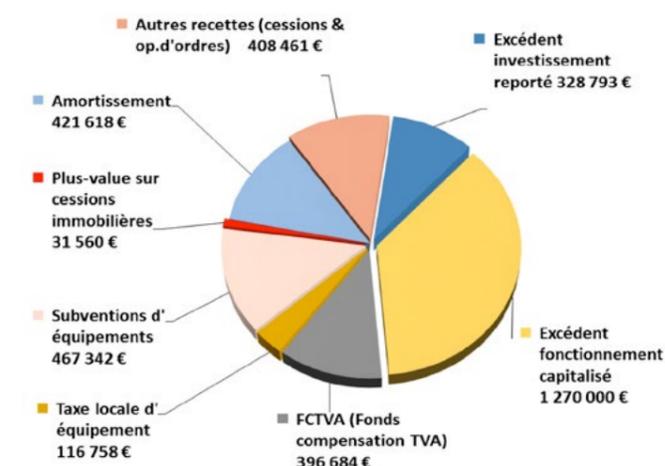
Dotation globale d'équipement : 309 775 €

Autres subventions : 43 489 €

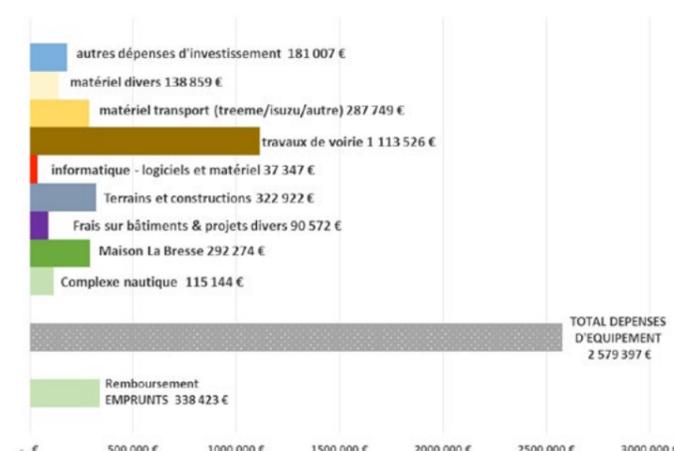
Le FCTVA est le reversement d'une partie de la TVA que la commune a acquittée l'année a-1.

La taxe locale d'équipement est perçue lors d'opérations de constructions immobilières. Elle est affectée au financement des dépenses générales d'urbanisation de la commune.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015



DEPENSES D'INVESTISSEMENT - 2015



Le taux de réalisation des investissements 2015 est de 70 % des investissements budgétés.

Les 30 % non réalisés sont représentés essentiellement par les travaux de la piscine (budgétés pour partie en 2015), de projets de voiries repoussés à 2016 par manque de temps, l'aménagement du Col de Grosse-Pierre qui ne démarrera qu'en 2016. Ce sont également des travaux pour lesquels les subventions ne sont pas encore accordées et qui ne pourront donc commencer qu'en 2016.

Les actions déjà engagées se poursuivront en 2016 et de nouvelles actions seront initiées, après examen financier approfondi.

L'encours de la dette fin 2015 se monte à 1 881 465 €, soit une dette par habitant de 423 €.

Autres principaux résultats 2015

Les bons résultats de la RME et de la Forêt ont permis un reversement au budget principal de la commune d'un montant total de 705 000 €. Celui-ci ne contraint ni les programmes 2016 de ces deux entités, ni les moyens liés au bon fonctionnement de leurs services.

Résultats dégagés après reversement : RME 526 114 € et Forêt 90 168 €

Le compte administratif de l'Office de Tourisme/Ski/Piscine/Patinoire présente un résultat cumulé de 81 870 € et celui du camping du Haut des Bluches un résultat cumulé de 59 639 €.

CONSEIL MUNICIPAL

Budget primitif 2016

Une évaluation prudente de nos recettes impactées par la baisse accentuée jusqu'en 2017 des concours financiers de l'État, une gestion **rigoureuse** de nos dépenses (même si certains tentent de démontrer le contraire), c'est le fil conducteur de l'élaboration du budget primitif 2016. Les dépenses obligatoires ont été priorisées, les autres dépenses, même si elles sont incluses dans les prévisions budgétaires, seront appréciées au cas par cas.

Taxes directes locales 2016



La dotation globale de fonctionnement

La Dotation globale de fonctionnement (DGF) est en baisse depuis quelques années. En 2015, l'État nous a versé 1 234 864 € et en 2016, la dotation annoncée est de 1 062 140 € soit une

- baisse de 14 % entre 2015 et 2016 et
- baisse de 24 % de 2014 à 2016

La masse salariale

Les charges de personnel sont composées à la fois de la rémunération des agents, des charges sociales et patronales, mais aussi de l'assurance statutaire, de la médecine du travail, de la formation des agents, etc. Elle progresse mécaniquement chaque année suite au G V T « glissement / vieillesse / technicité » (notion de variation de la masse salariale à effectif constant). La prévision de la hausse du point, annoncée au 1^{er} juillet 2016 par les services de l'État a également été prise en compte.

En 2016, cette masse salariale sera ponctuellement en augmentation, notamment sur le service de Police municipale. En effet, deux départs en retraite sont prévus, celui du policier municipal actuel et celui d'un agent ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Les remplacements sont d'ores et déjà assurés, et le tuilage (chevauchement) occasionnera donc une augmentation ponctuelle des charges de personnel.

Fiscalité directe locale

Dans un souci de **modération de la pression fiscale**, les **taux communaux d'imposition 2016 resteront inchangés** par rapport aux taux 2015. Seules les bases, communiquées par les services des impôts, et sur lesquelles sont appliqués ces taux, sont revalorisées d'environ 1 %.

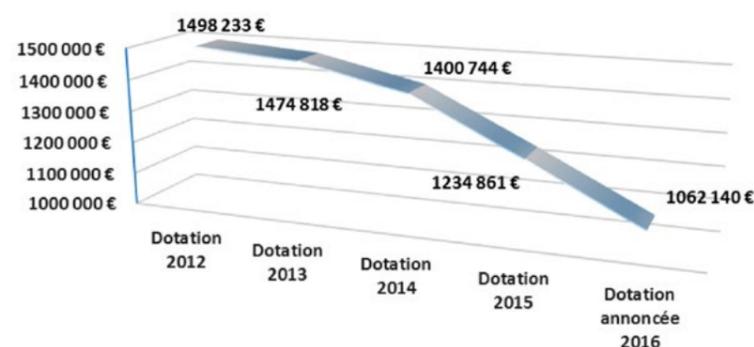
Taxe habitation : 20,29 %

Taxe foncière : 13,91 %

Taxe foncière (non bâti) : 29,39 %

Cotisation foncière des entreprises : 21,90 %

Dotations globales de fonctionnement



Les investissements programmés en 2016

Les travaux de rénovation du stade de biathlon de la Ténine, d'aménagement d'une aire de camping-cars, initiés en 2015, avec la route des Planches, seront poursuivis en 2016.

Autres travaux budgétés en 2016 :

La transformation de l'ancienne MLC en Maison des associations (1^{re} partie), des travaux de voirie et de réseaux divers dans le secteur Bellevue/Les Champions (1^{re} tranche), la réfection de la route de Niachamp, le réaménagement du col de Grosse Pierre,

Les travaux de voirie Grande rue (en collaboration avec les services du département), des travaux au groupe scolaire du centre (chauffage, ventilation, toiture), la réhabilitation du restaurant du camping, la transformation de la console de l'orgue de l'Église, la 1^{re} tranche de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux (Ad'AP, imposé par l'État), la 1^{re} tranche également de travaux sur les réseaux d'eau potable (2016-2018), les travaux annuels de reprofilages et enrobés de la voirie

Sans oublier, bien évidemment, les **travaux de réhabilitation du complexe-piscine-loisirs des Proyes, évalués à 1 870 000 € TTC** (toiture-verrière, menuiseries extérieures, réparation sols des bassins, nouveau système traitement air, remplacement du SPA, habillage toboggan).

Il faut rappeler qu'une bonne partie de ces travaux auraient pu être programmés en 2013 par l'ancienne municipalité, lors de la rénovation de l'OTL et des façades extérieures, puisque les problèmes de ce bâtiment étaient déjà connus mais n'ont pas été retenus. La charge aurait été alors étalée sur plusieurs exercices.

Admission en non valeur - Créances éteintes

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs et notamment sur

- le budget principal, pour un montant de **4 574 €** (impayés sur l'exercice 2008 sur des factures de secours sur pistes, dont les poursuites sont épuisées suite à combinaison infructueuse d'actes)
- le budget EAU, pour un montant de **2 068,19 €** (impayés sur les factures d'abonnement et de consommation d'eau dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbaux de carence, dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes)

Ressources humaines

Durant les travaux de réhabilitation de la piscine, programmés sur une durée de 6 mois à partir du 1^{er} avril, le personnel du complexe Piscine Loisirs sera réaffecté, en renfort ou pour certains durant les congés d'agents ou en lieu et place d'emplois d'été habituels :

- sur d'autres services de l'OTL (camping, balisage circuits VTT, administration OTL)
- à l'EHPAD, renfort pour un agent sur le service de jour,
- au sein des services techniques communaux et service scolaire.
- À l'union nautique de Gérardmer, pour les M.N.S, selon les besoins de la Ville de Gérardmer, tant en matière de surveillance que d'enseignement.

Marchés publics

Rénovation orgue de l'Église – Souscription populaire

Une aide financière du Département des Vosges pour le remplacement de la console de l'orgue de l'église St-Laurent, devenue vétuste et inadaptée. Le coût des travaux est estimé à 81 997,21 € TTC. Il paraît opportun de lancer également une campagne de mécénat populaire afin de financer ces travaux. La Fondation du Patrimoine peut accompagner la Commune en organisant la collecte de dons via son site internet et à travers la réalisation de dépliants de souscription. Elle reverse ensuite ces sommes collectées à la fin des travaux, les frais de gestion prélevés sur les dons s'élèvent à 6 %.

Afin de ne pas pénaliser les autres investissements réalisables en 2016 **comme ceux des années à venir**, l'option a été faite de **budgeter un emprunt pour la totalité de ces travaux de l'OTL. Cet emprunt est UNE PRÉVISION et ne sera bien sûr contracté que si la situation financière l'exige** au vu de l'avancement des autres projets d'investissement, et pour un montant qui pourra être inférieur.

Outre le fait que le détail de ces comptes administratifs et budgets seront consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune, des précisions peuvent être apportées à toute personne qui en fait la demande par courrier.

Demandes de subventions.

Secteur de Bellevue

Un projet global visant à entreprendre une réfection des rues de Bellevue (et de sa rampe), des Champions et des Roches Beuty a été élaboré par le bureau d'études ACERE d'Épinal. Celui-ci comprend l'enfouissement des réseaux secs (HTA-BT, éclairage public et réseau Telecom), la rénovation des réseaux humides (eau potable et pluvial), la réfection et le recalibrage des voiries. Il est également prévu de reprendre les différents trottoirs, d'améliorer les cheminements, notamment par la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées, de poser du mobilier urbain et d'aménager des espaces verts.

Le montant des travaux correspondants est estimé à 263 703,00 € HT soit 316 443,60 € TTC.

Une subvention par la DETR 2016, au titre de « l'aménagement de communes », hors voiries et réseaux divers est sollicitée auprès des services de l'État. Celle-ci pourrait être attribuée à hauteur de 40 % du montant HT des travaux.

Camping Haut des Bluches

Afin d'apporter à la clientèle des espaces rénovés, dans un style « chalet de montagne », un projet de travaux a été élaboré par M. Jean-Luc Gérard, Architecte DPLG : réaménagement de la salle de restaurant, de l'entrée du bâtiment, installation d'une terrasse d'été avec pergola.

CONSEIL MUNICIPAL

Le montant des travaux est estimé à 86651,00€HT soit 103981,20€TTC. Une subvention par la DETR 2016, au titre du «développement économique - projet touristique» est sollicitée auprès des services de l'État.

Groupe scolaire du Centre

Des travaux d'investissement sont envisagés au groupe scolaire du Centre, au niveau de la ventilation des locaux, du chauffage et de l'étanchéité de la toiture. Ce bâtiment, construit en 1956, connaît aujourd'hui des problèmes thermiques et de traitement d'air importants. Un projet a été élaboré par le bureau d'études Sylvain, avec pour objectif : amélioration de la ventilation du vide sanitaire, installation d'un traitement d'air intérieur, d'un chauffage d'appoint, équilibre des zones de chauffe à l'école maternelle, amélioration de la ventilation de la sous toiture.

Le montant des travaux est estimé à 254760€HT soit 305712€TTC. Une subvention par la DETR 2016, au titre de «la mise en conformité aux normes de sécurité des équipements scolaires» et au titre du fonds de soutien à l'investissement local est sollicitée auprès des services de l'État (montant escompté : 40% du montant HT des travaux).

Transformation ancienne MLC en « maison des associations »

Un projet de réaménagement des anciens locaux de la MLC a été élaboré par le cabinet IN SITU Architectes. Ces locaux, aujourd'hui occupés en partie pour des activités périscolaires (NAP), seront donc rénovés et mis aux normes d'accessibilité. Ces travaux permettront ainsi d'accueillir notamment des associations bressaudes qui disposeront de salles de réunion, de bureaux ou d'espaces de stockage. Une extension de plain-pied du bâtiment est également envisagée.

Le montant des travaux est estimé à 139941,00€HT soit 167929,20€TTC. Une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local est sollicitée auprès des services de l'Etat (montant escompté : 40% du montant HT des travaux).

Urbanisme - patrimoine

Cession de terrain

La parcelle cadastrée AP 1365p, d'une surface de 505m², zone UC du PLU, située «Au-dessus de la Roche», a été cédée à M. Ludovic Claudel, au prix de 15€ le m² (estimation des domaines du 27/11/2015 n° 2015-075V920), frais de géomètre et de notaire à la charge du demandeur.

Lotissement « Les Balcons de la Rigue »

dénomination voirie

La voirie desservant le lotissement « Les Balcons de la Rigue », à partir du Chemin de la Rigue, s'appelle désormais «Rampe des Carriers», en référence aux activités dans les carrières du secteur.

Acquisition de terrain

L'évolution du site «les Feignes-sous-Vologne» nécessite des aménagements au niveau du réseau électrique, notamment par l'implantation d'un nouveau poste de transformation. Après contact avec le nouveau propriétaire, la Foncière Jean Lamour représentée par M. Philippe Goudon, la commune se propose d'acquérir la parcelle BH N° 23p - zone UD du PLU - Surface : 395m² au prix de 1€ - Frais de géomètre et de notaire à la charge de la Commune - Mise en place d'une servitude de passage (maximum 4m) pour l'accès à la forêt domaniale et aux parcelles privées (via la propriété restant à appartenir au vendeur). Lors des travaux d'implantation, la Commune et ses ayants droit s'engagent à mettre en œuvre un agencement qualitatif paysager aux abords des ouvrages à mettre en place.

Convention avec l'O.N.F

et le Conservatoire d'Espaces naturels de Lorraine

Une convention tripartite (d'engagements réciproques des parties) entre la commune de La Bresse, l'Office National des Forêts et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, a été constituée, au titre du projet de préservation des Espaces Naturels sensibles de la tourbière du Bas Chitelet, des tourbières des Feignes d'Artimont et de Breitzhousen, des Hautes Chaumes du Rainkopf. Cette convention est une contrepartie de l'octroi des subventions du département des Vosges, dans le cadre du financement de la réfection du sentier du tour du Lac de Lispach.

Les travaux de restauration des sites envisagés, par le CEN de Lorraine, sont les suivants :

- Bas-Chitelet : étrépage de la zone à Hammarbya paludosa sur quelques mètres carrés et fauche de la Molinie. Si besoin, mise en protection de la station d'Hammarbya par pose d'une clôture ;
- Artimont/Breizhousen : mise en protection de la station de Bartsia alpina sur Breitzhousen par la pose d'une clôture temporaire (réouverture au mois de juillet), taille des saules et fauche autour de la station de Bartsia sur le secteur d'Artimont ;
- Rainkopf : restauration du sentier par mise en place d'un dispositif de lutte contre l'érosion (piquets et corde pour guider les visiteurs sur les sentiers et limiter la divagation).

Agenda d'accessibilité programmée (ADAP)

Compte tenu du montant financier très important et de la difficulté technique avérée pour plusieurs établissements recevant du public (ERP), la commune avait sollicité l'étalement des travaux de mises aux normes, auprès de la Préfecture, sur la durée maximale accordée de 9 ans. (Bulletin informations novembre 2015).

Après le refus des services de la préfecture, de cette durée de 9 ans, un nouvel échéancier plus comprimé (autorisé 6 ans) prenant en compte la qualité et la quantité du public qui fréquente les sites et en essayant de répartir la charge financière autant que possible de manière homogène pour chaque année a été établi

en y intégrant l'école du Neuf Pré qui va être mise à disposition de 2 associations pour des activités accueillant du public.

Il va sans dire que toutes les dérogations possibles seront demandées, afin de réduire au maximum les coûts de ces travaux

(Le coût global du nouvel agenda passe de 989239€TTC à 998425,07€TTC, incluant les frais d'études et de prestations intellectuelles associés.)

Forêts

L'ONF a soumis à la municipalité, son programme d'actions pour 2016. Le montant total s'élève à 153 640€H.T.

Concernant l'état d'assiette 2017, l'ONF propose des coupes dans les parcelles suivantes, conformément au plan d'aménagement, des coupes d'amélioration dans les parcelles 40-45-112-155 et des coupes irrégulières dans les parcelles 7-41-63-66-104-105-111-114-121-133-139-144-162-178-184-192-194. En fonction des nécessités de création de piste, de l'évolution du peuplement et des cohérences géographiques d'exploitation, les parcelles 71-73j-134j-14j-15-16 seront également concernées.

Divers

« Villes et Villages Amis des Équipes de France de Ski et de Snowboard »

La commune a adhéré au dispositif « Villes et Villages Amis des Équipes de France de Ski et de Snowboard », montant de la cotisation annuelle de 750€ pour l'attribution de 4 flocons. Il s'agit d'afficher un engagement auprès des Équipes de France, porteuses d'image et d'attractivité pour les territoires de montagne. La valorisation de cette adhésion sera faite sous forme de signalétiques, kits de communication, programme d'animations, jeu-concours avec les écoles primaires... (Une jeune bressaude fait actuellement partie de l'Équipe de France de ski, d'autres jeunes ont toutes leurs chances pour l'intégrer dans l'avenir ...)



Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichement
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr



Golf Indoor
des Hautes-Vosges
Golf et mini-Golf

Simulateur de Golf haute définition
Mini-Golf 9 trous
Bar le « Club House »
TV chaîne de golf
Soirée à thème

ANNIVERSAIRES ENFANTS
ANIMATIONS ET SOIRÉES À THÈMES

13, Rue des proyes
88250 LA BRESSE
www.gidhv.fr
Tél : 06 73 33 31 35

Individuels,
Familles,
Anniversaires,
écoles, colonies,
CE, séminaires,
Groupes



POIROT BOIS
CONSTRUCTIONS

collection
ALPAGE

catalogue disponible



Arum de Fleurs

Artisan Fleuriste

1, rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE
Tél. 03 29 25 48 61
Transmission florale

À bientôt

Votre fleuriste,
Arum de fleurs,
vous accueille le weekend
du 28 et 29 mai pour
la fête des mamans !!!!
En raison de la coupe
du monde de VTT ce
weekend-là, votre magasin
sera ouvert avec de larges
horaires.
N'hésitez pas à commander
vos fleurs.

ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

GOURMAND'ART

Un nouveau GOURMAND'ART a ouvert ses portes au 18C Rue de l'Église,

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30 et le dimanche 9 h 30 à 13 h 30

Fromagerie - Salaison

Alcool - Terrines - Confitures

Prêt de matériel à fondue et raclette

Tél. : 03 29 23 93 15

Gourmand'Art - Rue du Hohneck



Réunions de quartiers

Comme annoncé lors de la campagne électorale, les élus viendront à la rencontre des habitants lors de réunions de quartiers les 8, 15 et 22 juin prochains. Les lieux vous seront précisés dans le bulletin de juin, en fonction des disponibilités des salles.

La Bresse, village Ami des équipes de France de ski et snowboard

Tout comme Gérardmer, La Bresse vient d'adhérer au dispositif des villages amis des équipes de France de ski et de snowboard.



Nous sommes maintenant
Station Amie des Équipes de France
de Ski et de Snowboard



Soutenir les équipes de France, c'est contribuer au développement des montagnes françaises, à leur attractivité et à leur culture. En effet, nos champions sont les idoles des jeunes skieurs, éveillent des vocations et en amènent certains à faire de leur passion un métier, en s'orientant par exemple vers les formations de Moniteurs de Ski ou de Pisteurs-Secouristes.

Par cette démarche, la commune contribue à cette synergie en montrant son soutien aux équipes de France de ski et snowboard, et conforte son image de station touristique dynamique, avec les 4 flocons obtenus (le maximum possible).

Devenez « famille de vacances » avec le Secours Catholique

Chaque été depuis 1948, le Secours Catholique organise l'Accueil Familial de Vacances.

La « famille de vacances » permet à un enfant de s'épanouir dans un cadre différent du sien et de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles, mais c'est aussi une ouverture sur un autre mode de vie.

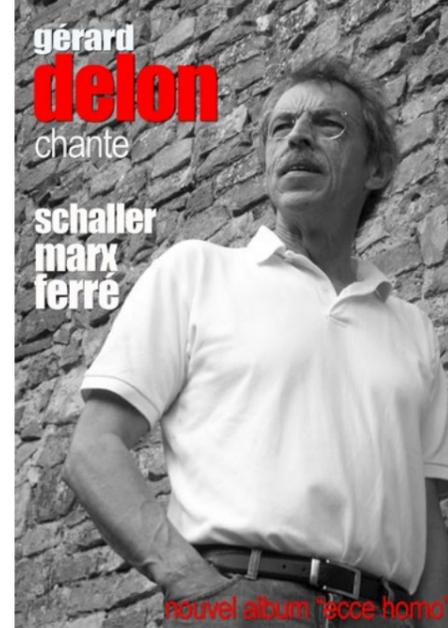
Le Secours Catholique cherche activement de nouvelles « famille de vacances », pour donner la chance aux enfants désireux de partir, de réaliser leur rêve.

Si vous êtes prêts à accueillir un ou deux enfants du 8 au 29 juillet, et si vous désirez d'autres renseignements, contactez le Secours Catholique des Vosges au 03 29 29 10 30 ou localement au 06 42 24 29 46.



Concert de Gérard Delon et de l'école du Centre

Vendredi 20 mai à 20 h 30, le chanteur vosgien Gérard Delon, bien connu des amoureux de la chanson, se produira à la Salle des Fêtes de La Bresse, pour un concert commun avec les élèves de CM2 de l'école élémentaire publique de La Bresse.



De sa belle voix chaleureuse, il interprétera des chansons de son répertoire, d'après des textes entre autres de Roland Marx, mais également celles d'autres compositeurs (Léo Ferré, Aznavour...). Il y a quelques années, il avait conquis le public bressaud avec le groupe Concurrence Déloyale en chantant Brassens.

Gérard Delon sera entouré de ses fidèles musiciens, notamment le guitariste Michel Devard qui accompagnera également les élèves sur des chansons de Brassens, Pierre Chêne, Caradec... Une partie du prix de l'entrée (7€) sera reversée à la coopérative scolaire. Les réservations peuvent se faire à l'école au 03 29 25 41 94.

À l'école Saint-Laurent

Kermesse

Le groupe scolaire Saint-Laurent organise sa kermesse dimanche 22 mai, de 9 h à 18 h.

Vous y trouverez des stands de fleurs, jouets, restauration et buvette, des jeux traditionnels comme la pêche à la ligne et le chamboulé-tout, une structure gonflable, et des billets de tombola pour gagner de nombreux lots !

Un apéritif concert est proposé en compagnie de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc à 11 h, et un repas à midi.

Réservations au 03 29 25 41 61

Vide-greniers

L'Association des parents d'élèves du groupe scolaire St-Laurent organise son vide-greniers, le 8 mai 2016.

Inscriptions et réservations :
3 Rue Mougel Bey- 88250 La Bresse
Tél. : 06 74 14 94 29
apelstlaurent88@hotmail.fr

Programme d'aide « Habiter Mieux »

- Si :
- vous occupez le logement de plus de 15 ans dont vous êtes propriétaire,
 - vos ressources ne dépassent pas les limites du programme

Alors, vous pouvez bénéficier d'aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux de rénovation thermique.

Ce programme « Habiter Mieux » se compose :

- d'une aide de base de l'ANAH d'un montant de 20 ou 35 % du total des travaux.
- d'une aide au titre du « Programme Habiter Mieux » (Aide Solidarité Écologique).
- d'une aide complémentaire accordée par la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.
- et les travaux d'économie d'énergie peuvent donner droit au crédit d'impôt sous certaines conditions.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez compléter le questionnaire téléchargeable sur le site [cchmo.net](http://www.cchmo.net), rubrique « Services à la population » et le transmettre à l'ANAH.

Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un diagnostic gratuit de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Renseignements sur : www.cchmo.net ou auprès de l'ANAH au 03 29 69 13 76, chaque matin de 9 h à 11 h 30.

Rectificatif Chorale « La Boîte à Chansons »

L'ensemble vocal de La boîte à chansons de La Bresse se produira prochainement avec deux concerts, les samedi 7 et dimanche 8 mai en compagnie du chœur de femmes « Élégie » de Colmar. Le concert du samedi 7 mai à 20 h aura lieu en l'église de Ventron (et non à La Bresse), celui du dimanche 8 mai à 17 h en l'église de Widensolen (68) près de Colmar.

Entrée libre

M.F. PHOTOGRAPHIE

portraits - photos d'identité - photos immobilières - évènements

contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

Mr. Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

Gym prévention Santé (3^e âge)



Pour maintenir sa forme, améliorer sa condition physique, conserver son équilibre, ou simplement pour se détendre, venez faire de la gym « prévention santé » avec l'association SIEL Bleu.

Aurélié Watremetz, professionnelle en Activités Physiques Adaptées propose une gymnastique en fonction de vos capacités, besoins et envies dans une ambiance conviviale, à la salle kiné de l'EHPAD La Clairie, les mercredis de 14h à 15h ou de 15h à 16h.

Cette activité est ouverte aux plus de 60 ans. Une première séance de découverte vous est offerte.

Information et inscription au 0659758007 ou aurelie.watremetz@sielbleu.org

Ruche 2016 - Association Familiale

Du 6 au 29 juillet, du lundi au vendredi, la Ruche ouvre ses portes aux enfants de 3 à 8 ans. Les inscriptions se feront à la salle du Champtel (derrière la mairie), les vendredis 10 et 17 juin de 17h à 18h30 et le samedi 25 juin de 9h à 11h. Pensez à vous munir d'une attestation d'assurance, de photocopies du carnet de vaccinations, de votre numéro d'allocataire, d'un justificatif de quotient familial et de la carte Association Familiale (9€ pour les non adhérents). L'inscription sera prise en compte à la réception de toutes les pièces justificatives.

Cette année, l'accueil se fera à l'ancienne M.L.C, rue des Champions à La Bresse, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Au programme, une sortie par semaine (encore à définir) : Fraispertuis, intervenants spectacles, pique-niques, ciné-goûter, théâtre, danse, jeux de plein air et nombreuses activités manuelles...

L'organisation sera finalisée pour vous permettre d'inscrire vos enfants à la journée, avec repas proposé pour ceux qui seraient intéressés. Les tarifs seront communiqués sur les plaquettes distribuées dans les écoles et lors des inscriptions.

Pour tout renseignement : Poirot Martine 0681873098

Mail : poirotmartine@gmail.com

Du nouveau chez les P'tits Amis de Oui-Oui

La crèche (Multi-accueil), qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans de façon ponctuelle ou permanente, souhaite développer sur la commune les échanges entre les générations.

Dans cette optique, Charlotte Remy, 17 ans, a rejoint la structure en février, dans le cadre d'une mission de service civique d'une durée de 6 mois. Sa mission est de développer les liens entre les enfants et les personnes âgées de la commune et d'accompagner les enfants vers les activités culturelles proposées sur le territoire : festival de sculpture, festival des arts mélangés... Sa première action a été la mise en place de la chasse aux œufs.

Elle est en contact permanent avec les différents métiers du multi-accueil et les différentes structures de la ville (CCAS, EHPAD, commune...), ce qui lui permet, en outre, de faciliter son orientation.



La coupe du monde de VTT

Plus qu'un événement une fête !

Une nouvelle fois dans l'optique d'animer et de promouvoir notre belle région, l'association La Bresse Événements, associée à la ville de La Bresse et à la Fédération Française de Cyclisme, est fière d'avoir décroché l'organisation d'une nouvelle manche de coupe du monde de VTT cross-country. Nous remercions chaleureusement l'Union Cycliste Internationale, pour sa confiance.

Depuis presque un an maintenant, c'est avec enthousiasme que La Bresse Événements s'est relancée dans l'organisation de cette épreuve. Le comité d'organisation a œuvré jour après jour pour que cette manifestation sportive soit une réussite. Mes plus chaleureux remerciements iront à tous les bénévoles et en particulier à la section du Club Vosgien de La Bresse qui ont donné de leur temps et de leur énergie dans cette formidable aventure collective. J'ai surtout une pensée pour tous les fidèles partenaires, sans qui nous ne pourrions atteindre cet objectif. MERCI aux institutionnels et privés pour leurs contributions de toutes hauteurs et de toutes natures. Votre générosité nous honore.

Désormais le spectacle peut commencer, alors à toutes et à tous, je souhaite un intense moment de sport.

Nicolas Remy,
Conseiller délégué au Sport,
Président de La Bresse Événements



Boutique Atelier **Illico Perso**

Le 29 Mai Fête des Mamans Offrez un cadeau personnalisé

Attention horaires modifiés pendant la coupe du monde VTT
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

Conception en pierre marbre et granit.

Pierre 2 Graniterie DEMANGE

Fabrication et pose

88250 LA BRESSE
Tél 03.29.25.41.04
info@granit-demange.fr

Plan de travail de cuisine - Salle de Bain - Douche - Escalier - Dallage - Terrasse ...

LE DOSSIER

Une grande fête du vélo

Toutes les clés pour comprendre la compétition

Le parcours

La course est tout à fait particulière dans le calendrier international : c'est la seule où le départ et l'arrivée se font au cœur du village ; c'est aussi le plus visuel de tous les parcours, exploitant le versant visible depuis le centre-ville.

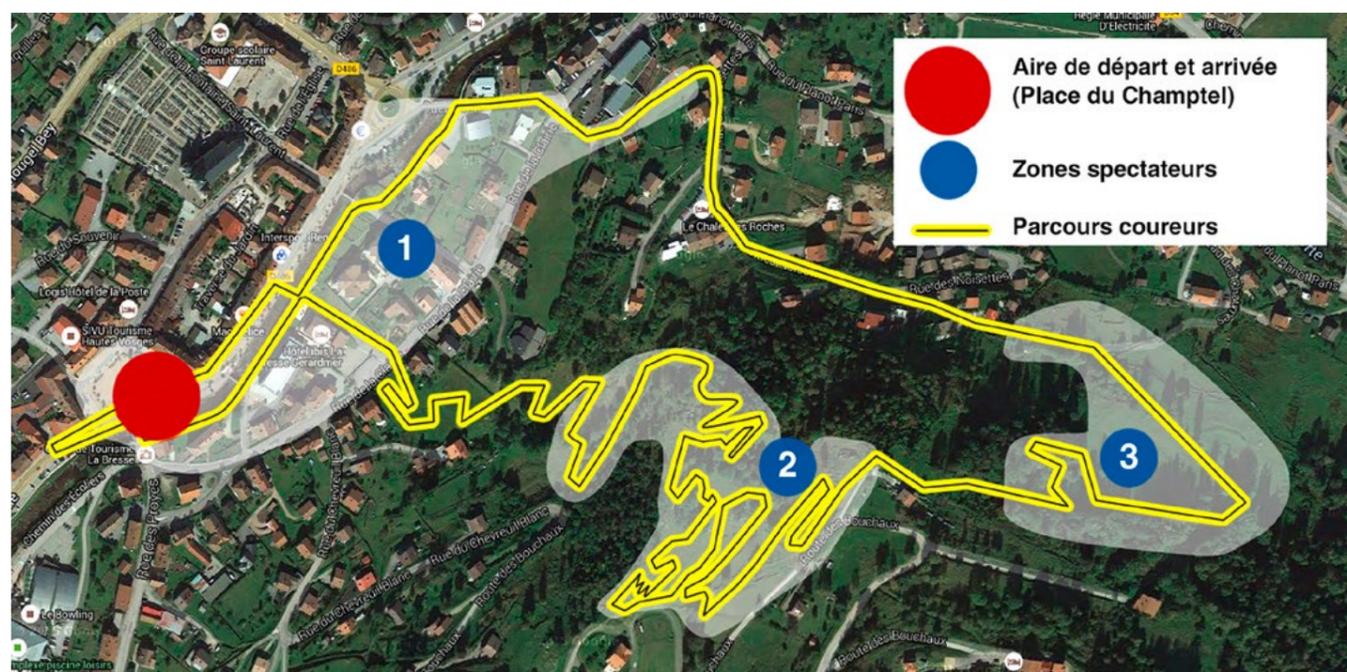
Tracé par Jérémy Arnould, Valéry Poirot et Néilo Perrin-Ganier, le parcours de 4,35 km ressemblera à celui de 2012. Quelques modifications du tracé le rendent plus compact, en accord avec les standards de l'UCI.

Le départ se fera en masse place du Champstel. C'est le classement international qui détermine la position sur la ligne de départ. Les deux leaders actuels de la discipline, le Vosgien Julien Absalon et le Suisse Nino Schurter partiront donc côte à côte.

Une première difficulté de 1,7 km attendra les coureurs dès la fin du quai des Iranées et permettra de créer les premiers écarts.

Des petits chemins où l'on ne peut circuler qu'en file indienne succéderont : il sera important d'y être bien placé pour ne pas perdre trop de temps sur la tête de la course.

Les coureurs arriveront ensuite au «stadium», autour du Sacré-Cœur : une alternance de courtes montées et descentes techniques constituera la partie la plus nerveuse. Les parties techniques (les «spots») sont surtout en descente : ces obstacles sont naturels à La Bresse, alors que sur la plupart des autres parcours, ils sont reconstitués en béton. Parmi ces spots, on peut citer :



- la **Roche**, une grosse descente sur une roche de granit naturel, raide et difficile à passer
- des **pierriers** ou «**rock garden**», passages en pierres où il faut trouver la meilleure trajectoire pour ne pas y perdre de temps
- des **sauts**, soit entre deux bosses qui se succèdent («**une double**»), soit un saut au-dessus d'un creux de terrain
- des **virages relevés**, permettant aux coureurs de tourner rapidement avec des inclinaisons propices aux photographies
- des **multi choices** ou **multi-lines**, passages où le chemin se sépare en deux et chaque coureur choisit son côté : passage spectaculaire, car il permet des dépassements
- des **marches**, des descentes qui ressemblent à de grandes marches d'escalier ou les deux roues décollent
- des passages techniques composés de racines et de pierres dans une descente.
- Les passages les plus compliqués («**spots engagés**») peuvent être évités, mais leur alternative fait perdre de précieuses secondes : les meilleurs ne les contournent donc pas !

Le tracé sera parcouru 7 fois (6 pour les espoirs), soit un peu plus de 1 h 30 de course, et l'arrivée sera jugée sur la place du Champstel, après une ligne droite de 150 mètres.

Avec la fatigue de la montée et la concentration de la descente, le parcours bressaud est donc éprouvant pour les champions, mais très spectaculaire pour les spectateurs !

Les enjeux

Cette étape de Coupe du monde est capitale : à 2 mois des Jeux Olympiques de Rio, ce sera la dernière course qualificative pour les Français. Derrière Julien Absalon et Pauline Ferrand-Prévo, déjà assurés de leur qualification, il reste 2 places pour les hommes et une pour les femmes, et les prétendants sont encore nombreux.

Pour Julien Absalon, l'enjeu est plutôt de briller une nouvelle fois, et peut-être une dernière fois, sur ses terres et devant son public, en emportant une victoire de prestige sur un parcours taillé pour lui.

Pour d'autres, comme le Bressaud Néilo Perrin-Ganier, qui concourt en espoir, c'est d'accrocher un top 5, et pourquoi pas une médaille dans sa catégorie... Lui qui était trop jeune pour concourir en 2012 va tout donner pour cette course internationale à domicile !

Programme

Vendredi 27 mai

- 9 h 30 - 11 h : entraînement officiel femmes
- 11 h - 13 h : entraînement officiel tous coureurs
- 13 h - 14 h 30 : entraînement officiel hommes

Samedi 28 mai

- 9 h - 10 h : entraînement officiel femmes
- 10 h - 11 h : entraînement officiel tous coureurs
- 11 h - 12 h : entraînement officiel hommes
- 13 h : course espoirs (U23) femmes

Dimanche 29 mai

- 9 h : course espoirs (U23) hommes
- 11 h 20 : course élite femmes
- 14 h 20 : course élite hommes

« Le jour de la fête des Mères »

La Coupe du monde se déroulera effectivement le dimanche de la fête des Mères. Bien naturellement certains commerçants ne sont pas pleinement rassurés face au programme de l'épreuve. Nous vous invitons donc à prendre toutes les dispositions nécessaires durant la semaine pour faire plaisir aussi à vos mamans le dimanche 29 mai.

LE DOSSIER

Toute une organisation

Organiser des épreuves de Coupe du monde, c'est devenu une spécialité à La Bresse ! En VTT, c'est déjà la 4^e fois en moins de 10 ans : en 2009 et 2011, La Bresse accueillait les épreuves de descente VTT, et en 2012 celles de l'épreuve reine, le cross-country. Pour autant, les réussites du passé ne doivent pas masquer l'important travail réalisé en amont de la manifestation.

12 mois de préparation

En avril 2015, Nicolas Remy, qui succède à Jean-Marie Durivaux et Patrice Prost à la présidence de l'association La Bresse Événements, relançait un projet de coupe du monde. Avec toute son équipe, ils s'attelèrent à constituer un dossier qu'ils ont transmis à la Fédération Française de cyclisme en mai 2015. Celle-ci le valida et appuya auprès de l'Union Cycliste Internationale (UCI). En juin 2015, il restait donc à l'instance suprême du cyclisme mondial le choix entre les deux meilleures candidatures, Londres et La Bresse : c'est la station vosgienne qui l'emporta, et la qualité des organisations précédentes primées à plusieurs reprises ne fut pas étrangère à ce succès.

Le travail ne faisait que commencer : il fallut avant la mi-juillet constituer un comité d'organisation, composé de 25 postes en binômes, soit une cinquantaine de personnes.

L'organisation en chiffres

- 1'37'33 : chrono du vainqueur de l'édition 2012, Julien Absalon
- 15€ : tarif de l'entrée pour le week-end, 12€ en prévente
- 30,45 km de course
- 60 partenaires
- 100 réunions et entrevues
- 350 bénévoles à pied d'œuvre pendant 5 jours
- 482 coureurs de 20 nations (hommes et femmes répartis dans 4 catégories)
- 1 200 heures de travail pour le Club Vosgien de La Bresse
- 20 000 spectateurs sur 3 jours
- 1 PV sur la route menant au séminaire de l'UCI à Genève,



Pendant l'été 2015, le parcours fut repéré, puis établi. Les traceurs et le Club Vosgien purent entrer en action au mois de septembre pour réaliser les travaux sur le parcours.

C'est ainsi qu'en novembre, tout était prêt pour le passage du Délégué Technique (coordinateur) de l'UCI qui valida le parcours. Aussitôt, les premiers champions firent leurs premiers essais : Julien Absalon, Julie Bresset (tous deux champions olympiques), Sabrina Enaux (coureuse vosgienne) et le Bressaud Neïlo Perrin-Ganier furent aperçus sur les pistes fraîchement tracées.

Pendant l'hiver, le comité se mit à constituer le plan de circulation et le dispositif de secours et à rechercher des partenaires.

Depuis mars, les derniers détails, ô combien importants, sont travaillés avec minutie : recherche de bénévoles, réunions d'information (pharmacies, services à la personne...), collaboration avec les services techniques de la ville, liens avec les teams sportifs, organisation précise des espaces (place du Champel, PC sécurité, etc.).

Tout sera donc prêt pour la grande fête du VTT le 27 mai !

Une armée de bénévoles

Le comité d'organisation

Préparation de l'évènement	Nicolas Remy / Ludovic Claudel Nelly Lejeune	Coordinateurs principaux
	Thierry Habran	Trésorier
	Margot Louis Anouchka Richard	Secrétariat
	Thibaut Grandemange	Communication
	Jean-Luc Guerrier Mathilde Antoine	Correspondants et service Presse
	Nelly Lejeune Nicolas Remy Ludovic Claudel Anouchka Richard	Sponsors locaux Sponsors DPTX/NATX/PINCPS Gestion des terrains privés et riverains
	Thierry Habran	Assurance et gestions des sinistres
Sur le parcours	Didier Mougel / Bernard Cuny	Départ/Arrivée Chrono
	Club Vosgien - Bernard Cuny	Agencement modules Travaux sur pistes
	Valéry Poirot / Jérémy Arnould	Traçage
	Jean-Pierre Antoine Jean Demange Julien Marchal	SAS entrée Responsables zones et accès public
	Arnaud Jacobberger	Bénévoles
	Vincent Munsch	Développement durable
	Jean-Michel Thiebaut Gervais Genet	Liaison STM
	Jean-François Poirot	Sécurité/secours
	Joël Lejeune	Matériel
	Nicolas Perrin	Gestion des flux/parkings
Autour de la course	Joël Poirot / Christine Poirot Régis Bouchez	Buvettes/Convivialité/ Restaurations
	Frédérique Joly	Gestion des caisses
	Membres moto club (à définir)	Liaison Quad/Motos ouvrees
	Jean-Pierre Traglia	Talkies/radios
	Philippe Armand	Responsable Technique TV
	Ludovic Claudel	Salles/équipements
	Élodie Poirot / Nadia Rabant Stéphane Clément	Responsables inscriptions/ Halle des Congrès
	Sébastien Humbert	Animation/sonorisation
	Sébastien Lejeune	Gestion des Teams
	Pierrick Poirot / Vincent Gérard	Contrôle anti-dopage
Aurore Claudel / Nicolas Remy	Relation UCI/FFC	
Régis Laurent / Muriel Clément	Protocole	
Margot Louis / Antoine Richard	Responsable VIP	

La section bressaude du Club Vosgien, représentée par Roger Robinet, joue un rôle considérable en aménageant le parcours, défrichant là où c'est nécessaire, réalisant des passages en pierre, façonnant des virages relevés... Le tout sans négliger leurs activités habituelles de balisage et d'entretien des 250 km de sentiers pour le plaisir de tous les randonneurs.

Quelques sections de «la Bressaude», le Groupe Théâtral, le fan-club de Julien Absalon, et quelque 250 bénévoles font partie de l'aventure.



Un éco-événement

Pour limiter l'empreinte environnementale de la compétition, chacun doit se sentir concerné par de simples gestes comme l'utilisation des containers de tri sélectif, l'usage de gobelets réutilisables et recyclables.

La commission développement durable a également reconduit l'opération « Voir du vélo à vélo » : mise à disposition d'un tarif réduit pour les cyclistes et d'un parking spécial pour les vélos.

Pour covoiturer, rendez-vous sur le site www.labresse-mtbworldcup.com/venir-et-se-loger/covoiturage/

LE DOSSIER

En pratique pour les habitants

Restrictions de stationnement

À partir du lundi 23 mai, le stationnement est interdit sur le parking de l'Espace Loisirs Patinoire, sur le parking central de la Place du Champstel, sur le parking côté rivière entre le pont de la Clairie et le premier passage pour piétons (3 quai des Iranées), et sur le parking à l'angle de la rue Joseph Remy et de la rue Paul Claudel.

Mardi, l'interdiction s'étend au parking côté rivière entre la Grand'Rue et la Place du Champstel.

Mercredi s'ajoute l'interdiction de stationner (sauf services organisateurs) dans la rue des Proyes et la rue de la Clairie, ainsi que dans la rue François Claudel entre l'intersection avec la Grand'Rue et l'intersection avec la rue de la Gasse, et Place du Champstel (côté intérieur). À partir de 17h, le stationnement est aussi interdit sur le parking devant la mairie.

Jedi : le stationnement est également interdit à partir de 12h côté rivière du quai des Iranées et sur le parking du Vieux Moulin (sauf organisateurs)

Vendredi : le parking du Petit Bois est également réservé à l'organisation à partir de midi.

Samedi et dimanche : interdiction totale rue du souvenir, rampe de l'Hôtel de Ville, rue de la Clairie (jusqu'à la rue Joseph Remy),



rue François Claudel (partie haute), rue de l'Église (à partir du carrefour avec la rue du souvenir), Place du Champstel, rue de la Fontaine Saint-Laurent, Grand'Rue, Rue Mougel Bey (jusqu'à la route de Planois), route du Haut des Bouchaux, Route du Brabant.

Restrictions de circulation :

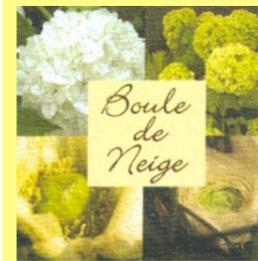
Mercredi 25 mai : La Grand'Rue est en sens unique descendant de la place du Champstel à la rue des Proyes. La rue des Proyes et la rue de la Clairie sont en sens unique montant, la rue François Claudel en sens unique descendant, la rue de la Gasse en sens unique vers la rue François Claudel. Le quai des Iranées est interdit aux poids lourds.

Jedi : le quai des Iranées est coupé au niveau de la place du Champstel, ainsi que le bas des rues des Proyes et de la Clairie jusqu'au pont de la Clairie. La rue Joseph Remy est en sens unique descendant à partir de midi (accès filtré pour le cabinet médical).

Samedi et dimanche : voir plan ci-contre.



Bientôt la fête des Mamans !



Le week-end de la fête des mamans tombe le 27, 28 et 29 mai lors de la coupe du monde UCI de VTT. Afin de répondre à toutes les demandes, Ingrid vous conseille d'anticiper vos commandes et vous offre 5% sur toutes les commandes de fête des mamans passées avant le 21 mai (sur présentation de ce bon). A noter que les livraisons seront assurées lors de la manifestation mais elles pourront subir quelques retards dus à la circulation délicate.

3 Rue Joseph Remy - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03.29.26.57.75

A l'occasion de la COUPE DU MONDE DE VTT Du 14 au 27 Mai

ACHETEZ LOCAL ET PARTICIPEZ AU TIRAGE AU SORT

Pour tenter de gagner : 1 VTT électrique 10 Bons d'achat de 50 Euros

Bulletins et règlement disponibles chez les commerçants participants :

L'EAU A LA BOUCHE, LES CUVES VOSGIENNES, DU PAIN AU LARD, KARAM'ELLE, BOULE DE NEIGE, CREDIT MUTUEL, BOUTIQUE RALB, SEB INFORMATIQUE, LES VALLEES, LA CENTRALE FONCIERE, CATENA, SPORTS PASSION, GITEM, SUPER U, ILLICO PERSO, INTERSPORT, QUICKSILVER STORE, MAISON DE LA PRESSE

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Ouvert les 1^{er} - 8 - 15 - 16 mai de 9h30 à 12h30, les 5 et 29 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche 22 mai
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15h à 18h
Samedi-dimanche et jours fériés 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h
Tél. : 03 29 62 65 95

Départ de Claire Prost

Le 18 mars dernier, Claire Prost a quitté ses fonctions de responsable de l'Office de Tourisme.

Elle a décidé de quitter les Vosges pour le département du Gard où elle prendra la direction d'un Office de Tourisme intercommunal regroupant plusieurs offices de tourisme.

Nous tenons à saluer ces 17 années passées à l'OTL, son professionnalisme, sa disponibilité, son relationnel et sa volonté permanente de promouvoir La Bresse et l'ensemble des acteurs touristiques locaux.

Son remplacement est prévu par un recrutement à partir du 1^{er} juin 2016.



Guide famille Printemps 2016

Un guide spécifique recueillant les activités à pratiquer en famille ce printemps est disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme et également téléchargeable sur le site Internet www.labresse.net.



Bilan de la saison hivernale

La saison hivernale a été fortement impactée par la météo très défavorable aux vacances de Noël-Nouvel An : en effet, l'absence de neige jusqu'à mi-janvier a eu des conséquences sur toutes les activités. De plus, le nouveau calendrier scolaire concentre la période de forte affluence sur deux semaines contre quatre les années précédentes.

Domaine nordique de La Bresse-Lispach

Le bilan de la saison reste correct avec une baisse des recettes limitée à 8% par rapport à la saison 2014-2015 (133 000€) et une fréquentation en baisse de « seulement » 6%.

Ces résultats plutôt honorables en comparaison avec les autres sites ou stations du Massif (en recul d'environ 20% en moyenne) ont notamment été atteints grâce aux investissements réalisés pour la neige de culture et aux travaux de préparation et d'entretien des pistes tout au long de l'année.

Patinoire

Qui dit mauvais hiver pour le ski, dit beaucoup de monde à la patinoire.

Cet adage fut encore vérifié cet hiver avec le record de recettes, établis en 2006-2007 égalé avec 91 500€ (+36% par rapport à la saison 2014-2015) pour 17 600 entrées.



crédit photo : Marc FULGONII



Office de Tourisme - centrale de réservation

L'activité de la centrale de réservation est en baisse de 5% en chiffre d'affaire pour les vacances, et à 14% en nombre de contrat. Mais pour l'ensemble de la saison hivernale, le bilan est quasi identique à celui de 2014-2015.

Piscine

Comme la patinoire, la piscine tire profit de la mauvaise météo : le nombre d'entrées est en hausse de 24% avec 19 226 passages pour la piscine, et en hausse de 11% avec 937 passages pour l'espace forme.

Le chiffre d'affaires est de 70 996€ soit une hausse d'environ 22% par rapport à la saison hivernale 2014-2015 ; les packs pizzas et packs familles valables une semaine, en revanche, sont en baisse.

Le Domaine du Haut des Bluches

Le nombre de nuitées est en baisse de 5,26% pour le camping, de 3,04% pour les chalets, et de 12,45% pour les chambres. Au total, cela représente une baisse du chiffre d'affaires de 10,27% par rapport à la saison dernière.



Fermeture de la piscine pour travaux

La piscine est actuellement fermée pour travaux de couverture du complexe piscine-loisirs jusque fin septembre 2016.

La date de validité des cartes d'abonnement, fixée à 2 ans à partir de la date d'achat, sera par conséquent prolongée de la durée des travaux.

3 rue de l'église
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

Tél. : 03 29 23 95 49
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

La P'tite Brasserie

03-29-25-43-29

NOUVELLE CARTE

la p'tite brasserie la bresse

Place du Champstel 5 rue de l'église
info@bresse-hoteldelaposte.com 88250 LA BRESSE

KARAM'ELLE

Fête des mères

MORGAN
MORGAN DE TOI !

5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

BUREAU MONTAGNE
DES HAUTES VOSGES

J'AI ME LA MONTAGNE AVEC LES
ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE

TIR À L'ARC
BALADES & RANDONNÉES
BALADES À VTT ÉLECTRIQUE

FAMILLES,
GROUPES

DEMI-JOURNÉE,
JOURNÉE,
WEEK-END...

www.bmhv.com
13 Rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. +33 (0)6 85 07 13 06 - contact@bmhv.com

Accueil loisirs des vacances de printemps

Des animations de qualité ont été proposées par l'accueil loisirs : découverte d'un studio d'enregistrement, d'une ferme pédagogique, activités musicales, de printemps autour du jardin et ateliers artistiques « Animaux totems - contes de la forêt » avec Vanina Krcek (artiste plasticienne).

Vacances Jeunesse Été 2016

Sous réserve de modifications

Les 12 - 18 ans

■ Chantier jeunes - 13/17 ans

Du 25 au 28 juillet - Le chantier jeunes est basé sur l'entraide, la convivialité, la bonne humeur.

La Ville de La Bresse propose un chantier jeunes en contrepartie d'une bourse qui servira à financer un loisir commun. Le chantier est encadré par deux animateurs BAFA.

Limité à 10 participants

■ Camps ados - 12/17 ans

Du 11 au 15 juillet camp itinérant Europe pour les 15/17 ans limité à 7 jeunes

Du 19 au 22 juillet camp rando/balade en Alsace pour les 12/17 ans limité à 16 jeunes

Du 22 au 26 Août camp destination soleil pour les 12/17 ans limité à 16 jeunes

Les 6 - 11 ans

Accueil de loisirs

Une équipe qualifiée accueillera votre enfant en toute sécurité et proposera un programme diversifié avec des groupes en fonction de l'âge (les 6/8 ans et les 9/11ans) pour suivre au mieux le rythme de votre enfant. Des thèmes sur la santé, la nature, les liens intergénérationnels seront proposés.



Une semaine type :

Lundi, mardi, mercredi : Activités en groupe en fonction de l'âge et de l'envie de l'enfant

Jeudi : sortie sur la journée en petits groupes toujours encadrée par des animateurs

Vendredi : activités tous ensemble avec, en fin d'après-midi un rendez-vous convivial avec les enfants, les parents et les animateurs.

Juillet	Août
Du mercredi 6 au vendredi 8	
Du lundi 11 au vendredi 15 Sortie le vendredi (fermé le jeudi 14)	Du mardi 16 au vendredi 19
Du lundi 18 au vendredi 22	Du lundi 22 au vendredi 26
Du lundi 25 au vendredi 29	Du lundi 29 au mercredi 31

Un programme détaillé sera diffusé début juin, mais les inscriptions sont déjà ouvertes.

Activités à la MLC

Yoga de la Voix

L'activité Yoga de la Voix se poursuit avec Armelle Harouard : prochaines interventions les lundis 2 mai et 6 juin de 19h à 21h à la MLC.

Ateliers artistiques Créa'jeunes

Les ateliers artistiques Créa'jeunes se dérouleront du 2 au 7 mai. Ils seront animés par Delphine Aubry, Vanina Krcek, Gwenaël Stamm, Didier Pozza, Pauline Augras, Bruno Parmentier (ODCVL).

Les lundi, mardi et mercredi seront réservés à l'accueil des scolaires.

Vous pouvez participer à ces ateliers de pratiques artistiques menés par des artistes (Vanina Krcek, Nicole Mangel, Pauline Augras et Bruno Parmentier), le jeudi 5, le vendredi 6 et le samedi 7 mai (matin).

Renseignements et réservations à la MLC au 03 29 25 60 09 ou mlclabresse@wanadoo.fr

Balade en jeu

Inscrivez-vous pour participer à la « Balade en jeu » le dimanche 15 mai, au 03 29 25 60 09 ou mlclabresse@wanadoo.fr

Balade ludique en famille

Animations tout public, grands jeux, ateliers artistiques. Repas possible sur place.



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 4 mai
Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 4/05 au 10/05



LES VISITEURS - LA REVOLUTION

Sortie : 06 avril 2016 (1 h 50). Comédie française réalisée par Jean-Marie Poiré avec Jean Reno, Christian Clavier, Franck Dubosc
Bloqués dans les couloirs du temps, Godefroy de Montmirail et son fidèle serviteur Jacquouille sont projetés dans une époque de profonds bouleversements politiques et sociaux : la Révolution Française... Plus précisément, la Terreur, période de grands dangers pendant laquelle les descendants de Jacquouille La Fripouille, révolutionnaires convaincus, confisquent le château et tous les biens des descendants de Godefroy de Montmirail, aristocrates arrogants en fuite dont la vie ne tient qu'à un fil.

QUAND ON A 17 ANS

Sortie : 30 mars 2016 (1 h 54). Drame français réalisé par André Téchiné avec Sandrine Kiberlain, Kacey Mottet Klein, Corentin Fila

Damien, 17 ans, fils de militaire, vit avec sa mère médecin, pendant que son père est en mission. Au lycée, il est malmené par un garçon, Tom. La violence dont Damien et Tom font preuve l'un envers l'autre va évoluer quand la mère de Damien décide de recueillir Tom sous leur toit.

Semaine du 11/05 au 17/05



LE LIVRE DE LA JUNGLE

Sortie : 13 avril 2016 (1 h 46). Aventure, Famille, Fantastique américaine réalisée par Jon Favreau avec Lambert Wilson, Leïla Bekhti, Eddy Mitchell

Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups. Mais Mowgli n'est plus le bienvenu dans la jungle depuis que le redoutable tigre Shere Khan, qui porte les cicatrices des hommes, promet d'éliminer celui qu'il considère comme une menace. Poussé à abandonner le seul foyer qu'il nait jamais connu, Mowgli se lance dans un voyage captivant, à la découverte de soi, guidé par son mentor la panthère Bagheera et lours Baloo. Sur le chemin, Mowgli rencontre des créatures comme Kaa, un python à la voix séduisante et au regard hypnotique et le Roi Louie, qui tente de contraindre Mowgli à lui révéler le secret de la fleur rouge et insaisissable : le feu.

LES ARDENNES

Sortie : 13 avril 2016 (1 h 33). Thriller belge, néerlandais réalisé par Robin Pront avec Jeron Perceval, Kevin Janssens, Veerle Baetens

Un cambriolage tourne mal. Dave arrive à s'enfuir, mais laisse son frère Kenneth derrière lui. Quatre ans plus tard, à sa sortie de prison, Kenneth, au tempérament violent, souhaite reprendre sa vie là où il l'avait laissée et est plus que jamais déterminé à reconquérir sa petite amie Sylvie. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'entre-temps, Dave et Sylvie sont tombés amoureux et mènent désormais une vie rangée ensemble. Avouer la vérité à Kenneth pourrait tourner au règlement de compte...

Semaine du 18/05 au 24/05



LE CHASSEUR ET LA REINE DES GLACES

Sortie : 20 avril 2016 (1 h 54). Action, Aventure, Fantastique américain réalisée par Cedric Nicolas-Troyan avec Chris Hemsworth, Charlize Theron, Jessica Chastain

Il y a fort longtemps, bien avant qu'elle ne tombe sous l'épée de Blanche Neige, la reine Ravenna avait dû assister, sans mot dire, à la trahison amoureuse qui avait contraint sa sœur Freya à quitter leur royaume, le cœur brisé. Celle que l'on appelait la jeune reine des glaces, à cause de son habilité à geler n'importe quel adversaire, s'employa alors à lever une armée de guerriers impitoyables, au fond d'un palais glacé. Mais au sein même de ses rangs, Eric et Sara allaient subir son impitoyable courroux pour avoir enfreint l'interdit : tomber amoureux. Plus tard, à l'annonce de la défaite de sa sœur, Freya envoie ses guerriers récupérer le miroir dont elle est la seule à pouvoir catalyser les sombres facultés. Des tréfonds dorés de la psyché, elle réussit à ressusciter Ravenna. Les deux sœurs vont alors retourner leur puissance maléfique, déçuplée par la rage, sur le royaume enchanté. Leur armée s'avèrera désormais invincible... à moins que... les deux proscrits qui avaient jadis trahi la règle d'or, subissant l'exil et la séparation, ne parviennent à se retrouver...

LES MALHEURS DE SOPHIE

Sortie : 20 avril 2016 (1 h 46). Comédie française réalisée par Christophe Honoré avec Anaïs Demoustier, Golshifteh Farahani, Muriel Robin

Depuis son château, la petite Sophie ne peut résister à la tentation de l'interdit et ce qu'elle aime par dessus tout, c'est faire des bêtises avec son cousin Paul. Lorsque ses parents décident de rejoindre l'Amérique, Sophie est enchantée. Un an plus tard, elle est de retour en France avec son horrible belle-mère, Madame Fichini. Mais Sophie va pouvoir compter sur l'aide de ses deux amies, les petites filles modèles, et de leur mère, Madame de Fleurville pour se sauver des griffes de cette femme.

Semaine du 24/05 au 31/05



CAPTAIN AMERICA : CIVIL WAR

Sortie : 27 avril 2016. Action, Fantastique américaine réalisée par Anthony Russo, Joe Russo avec Chris Evans, Robert Downey Jr., Scarlett Johansson

Steve Rogers est désormais à la tête des Avengers, dont la mission est de protéger l'humanité. À la suite d'une de leurs interventions qui a causé d'importants dégâts collatéraux, le gouvernement décide de mettre en place un organisme de commandement et de supervision. Cette nouvelle donne provoque une scission au sein de l'équipe : Steve Rogers reste attaché à sa liberté de s'engager sans ingérence gouvernementale, tandis que d'autres se rangent derrière Tony Stark, qui contre toute attente, décide de se soumettre au gouvernement...

ROBINSON CRUSOE

Sortie : 20 avril 2016 (1 h 30). Animation, Famille belge réalisée par Vincent Nesteloot avec Matthias Schweighöfer, Kaya Yanar, Dieter Hallervorden

Mardi, un jeune perroquet vit sur une île paradisiaque avec d'autres animaux. Il rêve de quitter son île pour découvrir le reste du monde. Après une violente tempête, Mardi et ses amis font la découverte d'une étrange créature sur la plage : Robinson Crusoe. Les animaux de l'île vont devoir apprivoiser ce nouvel arrivant ! C'est pour Mardi l'occasion de vivre une extraordinaire aventure et peut-être de quitter son île !

la Centrale Foncière
VENDRE • ACHETER • LOUER
"L'immobilier depuis 1988"
Tél : 03 29 25 67 25
mail : contact@lacentralefonciere.com

DIN plus
100% RÉSINEUX
PELLETS
SACS DE 15KG OU VRAC
19 Ch. Eugène Antoine
Fabriqués à La Bresse
06 86 44 99 68
Groupe Poirot Construction

CATENA
on y va!
-30%* Centrale météo
-40%* Kitchen Aid (Vert et Orange)
-20%* sur tout le magasin
-50%* sur une sélection de produits
PROMOS MAKITA
Réductions valables sur présentation de ce bon
MARION VALDENNAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

La majorité ne souhaite pas faire de commentaires concernant l'interprétation ci-contre du budget, par la minorité.
Les grandes lignes sont relatées dans ce bulletin, les documents sont consultables en Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune.
Nous ne manquerons pas d'apporter des précisions complémentaires à toute personne qui nous en fera la demande par courrier.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Un budget serré oui, mais... sans en alourdir certaines lignes de Fonctionnement,

En préambule de cet article et avant de parler « budget », nous ne pouvons que regretter que des commissions telles que bâtiments, animations ou culture n'aient pu se réunir pour débattre des chantiers 2016, et que seulement 2h15 de travail pour l'ensemble des conseillers municipaux aient été consacrées à l'analyse de l'ensemble des budgets avec en sus pour cette année les subventions aux associations.

Les orientations budgétaires données à la séance de février ont effectivement été confirmées lors de la séance du conseil municipal dédiée aux votes des budgets. Avec le constat qu'aucune ligne budgétaire n'a été prévue suite aux études lancées en 2015 pour la réaffectation de l'Accueil, de la cure, ni pour les terrains de la Claire aujourd'hui encore vacants.

Effectivement les dotations sont en baisse mais des dispositions semblent se profiler pour les infléchir, certes des travaux sont nécessaires pour le toit de la piscine mais à ce jour nous n'avons vu passer qu'une seule demande de subvention (au conseil départemental), celle de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux serait faite et il nous a été répondu que pour la Région, le dossier n'était pas éligible et qu'une analyse plus fine des travaux à réaliser en aurait probablement réduit le montant, certes l'été ensoleillé a fait fondre le reversement de la RME à 200 000 €, et cette année le budget Forêt ne reversera rien au budget communal et pour finir le reversement à la commune des Délégation de Service Public sera moyen.

Nous sommes d'accord pour qu'au vu de cette conjoncture, les charges soient contenues, mais alors pourquoi ne voyons-nous pas de volonté communale à contenir les dépenses de fonctionnement du budget communal. Hors virement prévisionnel à l'investissement (ou autofinancement), prévu cette année à 2.15 millions d'euros, +5.5% en 2 ans, dont +8.5% pour les charges de personnel et +11.9% pour les charges à caractère général. Ces dernières sont définies comme des dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, aux achats de fourniture et à la communication.

Nous sommes également stupéfaits de noter que pour les investissements 2016 (7,6 millions), il est prévu un emprunt important de 1.85 million d'euros (du jamais vu) alors que seulement une moyenne de 53 % des opérations d'investissement 2015 ont été réalisées et que, sur les 2.3 millions d'€ d'excédent de fonctionnement 2015, la somme de 2.08 millions (1 million en 2015) est réinjectée en recette de fonctionnement 2016 avec seulement 255 000 euros pour couvrir le déficit d'investissement 2016.

Nous espérons également voir ces dépenses compensées par d'autres recettes ou tout au moins des prévisions de recettes supplémentaires.

Pour 2016, les projets lancés en 2012/2013 comme l'aménagement du col de Grosse Pierre, l'aire de camping-cars et la remise aux normes du stade biathlon verront leur achèvement. À cela s'ajoutent un vaste programme de voiries (rue des champions, grande-rue...), la réfection du toit de la piscine et la mise en conformité accessibilité des bâtiments communaux pour laquelle nous avons précisé que du fait de la situation géographique de notre commune soient demandées un maximum de dérogations.

N. B. Suite à l'article du mois précédent, nous ne comprenons pas la réaction de nos collègues qui nous taxent de « nous complaire dans le passé », alors que nous évoquons nos préoccupations pour l'avenir de notre commune et le maintien de sa dynamique.

Les élus du groupe minoritaire

Jumelage, coopération La Bresse - Ménaka : 27 ans

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le 18 mars dernier. Les événements douloureux vécus par nos jumeaux, depuis quatre longues années, les conditions climatiques (sécheresses, inondations) ont encore renforcé les liens qui nous unissent.

Aujourd'hui, le calme semble revenu à Ménaka ville, alors que l'insécurité persiste en brousse.

Après les aides d'urgence, nous continuons notre soutien : dotation scolaire, financement de riz pour les cantines des écoles de brousse et aide aux artisans locaux par l'achat de leur fabrication (bijoux, cuirs) qui facilite la formation de jeunes Ménakois.

Malgré les difficultés à se rendre sur place, notre motivation ne faiblit pas : coopération, solidarité, amitié entre les peuples sont les fondements de notre jumelage.



Sortie en raquettes à la maternelle la Tourterelle

Comme tous les ans, les classes de Grands et de Petits-Moyens ont chaussé les raquettes pour se promener sur les sentiers de La Bresse. La neige et le soleil étaient au rendez-vous et les enfants ont profité pleinement de ces sorties.



École et collège Saint-Laurent

Les CP et CE1 de l'école Saint-Laurent « tissent des liens »



« Tissons des liens », tel est le titre du projet des enfants de CP et CE1 de l'école Saint-Laurent.

Ce projet a démarré le vendredi 11 mars dernier, avec la visite du Musée du Textile de Ventron. Les élèves ont appris comment fonctionnaient les usines de nos vallées et comment fabriquer du fil, puis des tissus. Le vocabulaire à retenir était important, mais la visite intéressante. Les élèves ont ensuite appris à tisser, ainsi qu'à reconnaître différents types de tissus et de fibres.

Le projet verra son aboutissement lors du festival des arts mélangés (en juin) et les classes vont fabriquer des tissages géants sur les grilles de l'école. À découvrir !

Une année de 6^e réussie

Les élèves des deux classes de 6^e ont vécu un mois de mars particulièrement stimulant : Ils ont participé à la semaine des Maths avec le concours Calcul@tice (concours de calcul mental, réfléchi et ludique en salle informatique). Ils ont aussi découvert les origines de la Saint-Patrick, quand des Irlandais ont dû quitter leur pays pour trouver un monde meilleur, comme les réfugiés d'aujourd'hui. Leur participation à la semaine de la Presse leur a donné à réfléchir à l'importance des médias dans notre monde moderne. Ils ont assisté à la mise bas d'un cabri à la chèvrerie du Brabant, découvert la semaine du printemps des poètes et ont été responsables de l'accueil des élèves de CM2 en immersion.



La Bressaude

Un bon début de saison pour La Bressaude Pétanque

La saison 2016 a commencé le 19 mars par une rencontre de Coupe de France : La Bresse recevait le club de Mirecourt (supérieur sur le papier). Après avoir perdu 4 tête-à-tête sur 6 et 2 doublettes sur 3, les Bressauds devaient impérativement gagner les 2 triplettes, ce qui semblait impossible. La première composée de Bruno, Daniel et Jean-Michel ne faisait qu'une bouchée de leurs adversaires en gagnant 13 à 2. La seconde composée de Maryline, Ludovic et Sébastien l'emporta 13 à 8 après avoir été menée 8 à 0.

Samedi 26 mars, 3 équipes étaient engagées en championnat : les féminines jouaient à Sainte-Marguerite contre Le Thillot et gagnaient 13 à 8. L'équipe A faisait match nul à Saint-Dié contre Saint-Étienne 18 à 18. L'équipe B à Éloyes a écrasé le Val-d'Ajol 36 à 0.

Pâques des babys-basketteurs

La Bressaude Basket a accueilli pour la première fois les babys-basketteurs venus de Saint-Amé, Xertigny, Remiremont, le Val d'Ajol et La Bresse pour fêter Pâques le 26 mars dernier au gymnase.

Les 22 enfants de 5 à 7 ans ont pu montrer leur adresse en jouant sur 7 ateliers différents, encadrés par des jeunes du club. La matinée dans la joie et la bonne humeur s'est achevée en récompensant les enfants d'un sachet de chocolats et d'un goûter.



Le soir, les seniors recevaient l'équipe de Mirecourt. Les Bressaudes l'ont facilement emporté 59 à 40. Les filles sont actuellement premières de la 2^e phase du championnat. Un remerciement tout spécial à Florian qui a arbitré la rencontre pour pallier l'absence de l'arbitre officiel.

La Classe 2018

Les conscrits de la classe 2018 se sont retrouvés pour la traditionnelle « tournée aux œufs » dans une ambiance conviviale.



ÉTAT CIVIL MARS 2016

Naissances

- **Adèle**, née le 6 mars 2016 à Remiremont, fille de Julien Pariss et Jennifer Roussel.
- **Paul**, né le 19 mars 2016 à Remiremont, fils de Olivier Roche et Audrey Cattet.
- **Mathis**, né le 4 avril 2016 à Remiremont, fils de Jean-François Kubik et Marine Marquier.

Décès

- **Bernard Marie Paul Mougel**, âgé de 75 ans, domicilié 5 rue des Jonquilles, décédé le 16 mars 2016 à La Bresse, époux de Simone Claudel.
- **Claude Paul Emile Antoine**, âgé de 76 ans domicilié 5 rue du Docteur Lapiere, décédé le 18 mars 2016 à La Bresse, époux de Marie-Thérèse Morel.
- **Marie Madeleine Arnould**, âgée de 90 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 19 mars 2016 à La Bresse, veuve de Marcel Poirot.
- **Jacqueline Portmann**, âgée de 68 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 22 mars 2016 à La Bresse, veuve de René Grandemange.
- **Yvonne Marie Adeline Poirot**, âgée de 92 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 19 mars 2016 à Remiremont, veuve de Paul Remy.
- **Christiane Marie Alice Welté**, âgée de 76 ans, domiciliée 34 route de Niachamp, décédée le 23 mars 2016 à Gérardmer, épouse de Gilbert Marion.
- **Rose Marie Irène Mougel**, âgée de 88 ans, domiciliée 4 rue de la Clairie, décédée le 25 mars 2016 à La Bresse, veuve de Marcel Perrin.
- **Mireille Passalacqua**, âgée de 54 ans, domiciliée 18 chemin de la Xlatte, décédée le 3 avril 2016 à La Bresse, épouse de Daniel Arnould.
- **Marceau Auguste Schoreel**, âgé de 78 ans, domicilié 17 grande rue, décédé le 2 avril 2016 à La Bresse, époux de Geneviève Garez.
- **Simone Marie Angèle Remy**, âgée de 90 ans, domiciliée Maison de retraite de Cornimont, décédée le 6 avril 2016 à Cornimont, veuve de Jean Mathieu.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EPHAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour
toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf
le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services médicaux

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin
28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 29 62 65 98

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h
Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA



CULTURE

■ 30 avril au 8 mai

25^e Festival International de Sculpture « Camille Claudel »

Place du Champstel - Maison La Bresse
Site Espace Loisirs Piscine..... 9 h à 18 h

Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ du 11 mai au 26 juin

Exposition de sculptures du Festival et de Richard Brouard

Maison de La Bresse
lundi au vend..... 15 h-18 h
Sam-Dim 10 h 30-12 h 30 / 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 20 mai

Concert Gérard Delon avec les élèves de CM2

Salle des Fêtes 20 h 30

Infos : École élémentaire publique
Tél. : 03 29 25 41 94

SPORTS

■ du 17 au 19 mai

Championnat de France scolaires UNSS de V.T.T.

Bas Viaux - Courtes Gouttes - Grande basse journée

Infos : Lycée Professionnel Camille Claudel
Tél. : 03 29 22 62 83

■ 28 et 29 mai

Coupe du Monde de VTT de Cross Country

Centre ville journée

Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

LOISIRS

■ 08 mai

Vide grenier

Cour de l'École St-Laurent 8 h - 16 h 30

Infos : Édith Briot - Tél. : 07 87 05 94 93

■ 15 mai

Balade en jeu sur inscription

Espace Gervais Poirot/Lac de Lispach 9 h - 17 h

Infos : MLC - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclabresse@wanadoo.fr

■ 22 mai

Kermesse des Écoles Saint-Laurent

École et Collège St-Laurent 9 h-18 h

Infos : Isabelle Cochenet - Tél. : 03 29 25 41 61

■ 22 mai

Cirque aux Champs

Stade des Champions journée

Infos : MLC - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclabresse@wanadoo.fr

■ 22 mai

Retro Loisirs Ligne Bleue

Espace loisirs patinoire 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

retroloisirs@yahoo.fr

DIVERS

■ 8 mai

Cérémonie patriotique Victoire 1945

Église et Monument aux Morts à partir de 9 h 30

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 14 mai

Don du Sang

Salle des Fêtes 8 h 30-12 h / 15 h-18 h 30

Infos : Établissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62